

Paris, le 13 juin 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plus de 42 000 recrutements dans les banques en France en 2017

Avec 42 200 recrutements en 2017¹ (+2,7% vs 2016), le secteur bancaire français est toujours un acteur dynamique du marché de l'emploi.

L'industrie bancaire est l'un des premiers employeurs du secteur privé en France. Les **366 200 personnes** travaillant dans les banques adhérant à la Fédération bancaire française (FBF), représentent **1,9% de l'emploi salarié privé en France**. Les effectifs globaux sont en baisse depuis 2011, avec en 2017, un recul de 1,2%¹.

Le secteur bancaire propose des emplois durables et qualifiés² :

- **2 recrutements sur 3 se font en CDI** dans les banques, contre 2 sur 10 en moyenne, au niveau national et **2 personnes embauchées sur 3 ont le statut de cadre**.
- Plus de **98% des salariés** bénéficient d'un contrat de travail à durée indéterminée.
- Les diplômés de niveau **Bac +4/5 représentent plus de la moitié des recrutements** (57,8% pour 2017). Les recrutements à Bac+5 passent de 44,3% en 2016 à 47,3% en 2017.
- L'enjeu de la formation est majeur et représente 4,4% de la masse salariale (vs 2,6% en moyenne dans les entreprises françaises).
- Les métiers qui recrutent sont ceux de proximité, en lien avec la clientèle, qui représentent plus d'1 recrutement sur 3 en 2017, ainsi que les métiers de l'informatique pour 15%, et du risque et de la conformité pour 9%.

Pour Marie-Anne Barbat-Layani, Directrice générale de la FBF et de l'AFB : « **Avec plus de 42 000 recrutements en 2017, les banques sont un acteur très dynamique du marché de l'emploi. Les contrats en alternance ont progressé de 20% entre 2013 et 2017. L'industrie bancaire confirme qu'au-delà de son implication majeure dans le financement de l'économie, elle joue pleinement son rôle en matière d'emploi.** »

Un profil de l'emploi du secteur qui évolue vers plus de spécialisation

L'évolution de l'emploi dans la banque² sur 4 ans (de 2013 à 2017) fait ressortir des tendances structurantes pour le secteur :

- La **part des cadres** dans les effectifs passe de 56% à 63% ;
- 8,6% des salariés ont bénéficié d'une promotion en 2016. Cette part atteint 13% pour ceux ayant un statut de technicien ;
- La **pyramide des âges reflète** une baisse de la part des moins de 30 ans au profit des 30-44 ans.

¹ Périmètre FBF

² Chiffres sur le périmètre des seules banques AFB

Un taux de féminisation de l'encadrement élevé²

57,1% des effectifs sont des femmes en 2017. La part des femmes dans l'encadrement progresse toujours : 47,6% des cadres sont des femmes, contre 47,1% en 2016 et 46,6% en 2015. À titre de comparaison, les femmes représentent 48,2% de la population active et 39,9% des professions « cadres »³.

Un effort de formation très important

Le secteur bancaire² a consacré 4,4% de sa masse salariale (en 2016) à la formation de ses personnels (2,6% en moyenne dans les entreprises françaises). L'investissement en faveur de la qualification et des compétences des collaborateurs est un enjeu majeur pour les banques.

L'alternance, une voie privilégiée

Les banques en France plébiscitent l'alternance qui permet à de nombreux jeunes de bénéficier d'une formation en entreprise parallèlement à leur cursus scolaire. En 2017, les banques françaises ont signé plus de **6 500 contrats d'alternance**², dont 1 sur 2 se fait en contrat de professionnalisation, portant le nombre d'alternants présents dans les banques à fin 2017 à **8 300. 85% des alternants sont embauchés dans le secteur**⁴.

CONTACTS

Benoît DANTON : 01 48 00 50 70 - bdanton@fbf.fr

Jenny SENSAU : 01 48 00 50 52 - jsensiau@fbf.fr



Suivez-nous sur Twitter
[@FBFFrance](https://twitter.com/FBFFrance)

³ *Observatoire Skema de la féminisation des entreprises (édition 2017)*

⁴ Enquête Observatoire des métiers de la banque sur 3 ans (2015-2017)